

Ecrit par le 22 novembre 2024

Saison touristique : le Vaucluse s'en sort bien



Alors que le nombre de nuitées touristiques a diminué cet été en moyenne sur l'ensemble de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Vaucluse fait partie des deux seuls départements de la région à voir cette fréquentation augmenter. Selon une étude de l'Insee Paca, le Vaucluse voit aussi dans le même temps le nombre des heures rémunérées par les employeurs dans l'hébergement-restauration augmenter par rapport à la saison 2022.

« Avec 41,4 millions de nuitées dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques, la fréquentation touristique de la saison estivale 2023 (qui couvre les mois d'avril à septembre) diminue de 1,6% par rapport à 2022, explique une étude de l'Insee Paca réalisée par Etienne Lenzi et Corinne Roche. Par rapport à 2019, année précédant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, la fréquentation saisonnière est en légère hausse (+1,2%). Provence-Alpes-Côte d'Azur est parmi les trois régions de France métropolitaine dont le rebond de fréquentation par rapport à 2019 est le moins marqué. »

La région à la traîne de la moyenne nationale

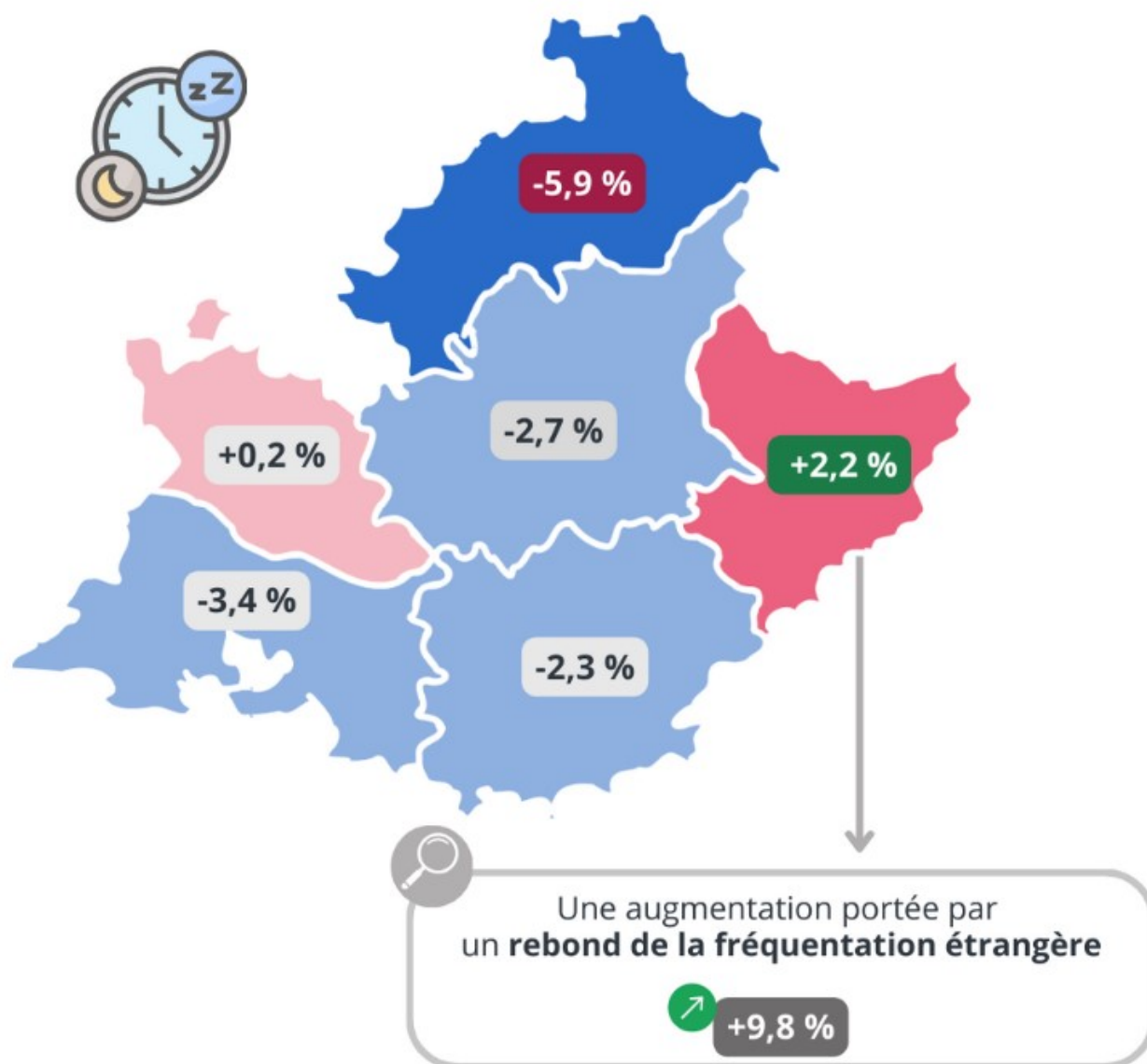
« Avec la Corse (-8,1% par rapport à 2022), Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seule région de France

Ecrit par le 22 novembre 2024

métropolitaine à ne pas connaître une évolution positive de sa fréquentation touristique en 2023. En France, le nombre de nuitées augmente de 1,6% par rapport à la saison 2022. Provence-Alpes-Côte d'Azur reste toutefois la 4^e région la plus visitée, derrière Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France et Occitanie. Le nombre de nuitées de la clientèle résidente, c'est-à-dire des touristes résidant en France, diminue nettement en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-4,4% par rapport à 2022) alors qu'elle ne baisse que légèrement en France métropolitaine (-0,7%). La baisse du nombre total de nuitées en Provence-Alpes-Côte d'Azur est toutefois limitée par la hausse des nuitées des touristes en provenance de l'étranger. Le nombre de ces nuitées progresse sensiblement (+4,2% par rapport à 2022) mais moins qu'en France (+7,3%). Ce retour des touristes étrangers dans la région est encore partiel : il ne compense pas totalement la chute provoquée par la crise sanitaire. En 2023, le nombre de nuitées des touristes en provenance de l'étranger est en effet inférieur de 2,1% à son niveau de 2019. »

Ecrit par le 22 novembre 2024

Variation de l'ensemble des nuitées entre avril et septembre, par département, par rapport à 2022 sur la même période



Bonne dynamique pour le 06 et le 84

Les Alpes-Maritimes et le Vaucluse sont les seuls départements de la région dont la fréquentation augmente par rapport à 2022. La fréquentation du Vaucluse résiste (+0,2%). C'est le département de la région dans lequel la fréquentation des touristes résidant en France baisse le moins (-1,2 % par rapport à 2022).

Pour les Alpes-Maritimes (+2,2%), le département présente une forte dépendance à la clientèle

Écrit par le 22 novembre 2024

étrangère : autour de la moitié des nuitées. De ce fait, les Alpes-Maritimes ont été particulièrement affectées par les restrictions de circulation liées à la crise sanitaire. Durant la saison estivale 2023, la hausse observée est en retour portée par la forte augmentation du nombre de nuitées des résidents à l'étranger (+9,8%). Cette augmentation compense largement la baisse du nombre de nuitées des résidents français (-3,7%, proche de la moyenne régionale), mais elle est encore insuffisante pour permettre un plein retour au niveau de fréquentation de 2019. La part des étrangers dans les nuitées passe de 44% en 2022 à 47% en 2023, mais demeure inférieure à son niveau de 2019 (50%).

Dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes, départements plus dépendants de la clientèle résidant en France, la fréquentation totale est en nette baisse (respectivement de 2,7% et 5,9%). Cette diminution concerne à la fois les touristes résidents et ceux provenant de l'étranger. Les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes sont les deux seuls départements de la région enregistrant une baisse de la fréquentation étrangère, respectivement de 2,7% et de 8,4%.

Enfin, dans les Bouches-du-Rhône et le Var, la baisse de la fréquentation est sensible (respectivement de 3,4% et 2,3%), malgré la hausse des nuitées des résidents venant de l'étranger. La fréquentation de ces départements est pénalisée par la nette diminution des nuitées des résidents français (respectivement de 6% et 4,7%).

Figure 2 – Évolution des nuitées en Provence-Alpes-Côte d'Azur lors de la saison estivale 2023 par rapport à 2022, par département et dans la région, selon la provenance des visiteurs

(en %)

Département	Résidents	Non résidents	Ensemble
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-4,4	4,2	-1,6
Alpes-de-Haute-Provence	-2,7	-2,7	-2,7
Hautes-Alpes	-5,2	-8,4	-5,9
Alpes-Maritimes	-3,7	9,8	2,2
Bouches-du-Rhône	-6,0	4,1	-3,4
Var	-4,7	3,1	-2,3
Vaucluse	-1,2	2,6	0,2

L'hébergement-restauration recrute moins en 2023

Cette baisse de la fréquentation s'accompagne au niveau régional de moindres embauches dans le secteur de l'hébergement-restauration. Avant la saison estivale, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) ont diminué en 2023 par rapport à 2022 (-2,2% sur mars-avril-mai, période de recrutement habituelle en vue de préparer la saison). C'est dans les Bouches-du-Rhône que les déclarations

Ecrit par le 22 novembre 2024

d'embauche ont le plus diminué (-7,1%). Dans les Alpes-Maritimes, où ont lieu 45% des embauches du secteur dans la région, la baisse est de 1,6%. Une meilleure dynamique des recrutements d'avant-saison est observée dans les Hautes-Alpes et le Var (respectivement +1,9% et +1,8%).

Sur l'ensemble de la saison touristique (d'avril à septembre 2023), les embauches reculent de 5% dans la région.

Davantage d'heures rémunérées en Vaucluse

Malgré cette baisse des embauches, l'activité dans l'hébergement-restauration est en hausse : durant la saison 2023, les heures rémunérées par les employeurs dans l'hébergement-restauration sont supérieures à celles observées durant la saison 2022, dans la région (+3%) comme au niveau national (+3,1%). Cette augmentation des heures rémunérées sans hausse parallèle des embauches peut indiquer un marché du travail tendu dans le secteur (avec, par exemple, des personnes employées effectuant plus d'heures), des difficultés de recrutement étant par ailleurs évoquées par les entreprises de l'hébergement-restauration.

Sur un an, l'activité est particulièrement bien orientée dans les Alpes-Maritimes (+5,6 %). En 2022, le département accusait toujours un retard sur son niveau d'avant crise, du fait de la désaffection des touristes étrangers. En 2023, le retour de cette clientèle permet au département de dépasser le nombre d'heures rémunérées mesuré en 2019. Ce rattrapage de l'activité, alors que la fréquentation demeure inférieure, peut, entre autres, s'expliquer par des nuitées plus nombreuses dans les hôtels haut de gamme ou par un plus grand nombre d'heures rémunérées dans la restauration.

La hausse des heures rémunérées est plus modérée dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse (de +1,5% à +2,6%). Dans les Hautes-Alpes, le volume d'heures rémunérées diminue nettement (-3,4%).

Ecrit par le 22 novembre 2024

Figure 3 – Évolution des heures rémunérées dans l'hébergement-restauration en 2023 par rapport au même mois de 2022, par département, dans la région et en France

(en %)

Mois	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France
janvier	6,8	7,1	13,4	10,8	8,7	12,4	11,0	13,4
février	4,7	3,5	11,5	7,0	4,5	8,0	7,7	9,5
mars	1,7	-0,7	8,4	3,6	2,8	4,1	4,7	6,2
avril	2,5	-12,9	7,1	4,1	5,8	5,0	4,9	4,8
mai	3,3	2,0	6,6	3,2	3,4	3,4	4,3	3,8
juin	-2,7	-3,6	6,0	2,3	1,2	1,7	2,8	3,3
juillet	1,2	-3,6	6,0	1,7	0,6	1,7	2,5	2,7
août	3,0	-1,8	5,0	1,8	0,6	0,9	2,2	2,4
septembre	2,2	0,6	3,3	2,7	0,5	0,9	2,1	1,9

Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Sources : Insee, DSN 2022 et 2023 (traitement provisoire).

Les étrangers soutiennent la fréquentation hôtelière

« Avec 15,8 millions de nuitées passées dans les hôtels, la région se place au deuxième rang national, derrière l'Île-de-France, poursuit l'étude l'Insee Paca. D'avril à septembre 2023, la fréquentation hôtelière diminue de 0,7% par rapport à l'année précédente, alors qu'en France, la tendance est à la hausse (+0,3% par rapport à 2022). Par rapport à l'avant-crise, la fréquentation hôtelière régionale est en hausse de 1,5%. »

« Les touristes résidents sont moins nombreux dans les hôtels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (-4,9% par rapport à 2022). C'est donc les touristes venant de l'étranger qui soutiennent la fréquentation hôtelière, avec une hausse sensible des nuitées (+6,3%). Dans la continuité des années précédentes, l'activité des hôtels haut de gamme, de catégorie égale ou supérieure à quatre étoiles, tire vers le haut la fréquentation totale (+4,2%). Dans ce type d'hôtels, la clientèle résidant en France diminue légèrement (-0,8% par rapport à 2022), alors que les non-résidents présentent une dynamique très positive (+9,6%).

Écrit par le 22 novembre 2024

Les campings en légère hausse sur un an

« Avec 16,6 millions de nuitées touristiques dans les campings d'avril à septembre 2023, Provence-Alpes-Côte d'Azur occupe la troisième place des régions de France, derrière Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. La fréquentation des campings de la région est en hausse de 1,1% par rapport à 2022 et de 8,5% par rapport à 2019. »

« La clientèle résidant en France représente deux tiers de l'ensemble des campeurs. Elle est quasiment stable par rapport à 2022 (-0,4%). La clientèle venant de l'étranger progresse sensiblement cette saison (+3,7% par rapport à 2022). Cette clientèle de l'étranger est principalement européenne. Les campeurs néerlandais sont toujours bien représentés, mais passent, en part, derrière la clientèle allemande, en forte hausse. »

« Comme pour les hôtels, les campings des gammes supérieures sont les plus dynamiques. Les nuitées dans les campings 4 et 5 étoiles progressent nettement (+5,1% par rapport à 2022, et +9,6% pour la seule clientèle provenant de l'étranger). »

Les autres hébergements collectifs à la peine

« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la fréquentation des autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) génère 9 millions de nuitées cette saison, en baisse de 7,7% par rapport à 2022. La clientèle résidente se replie nettement (-8,9% par rapport à 2022). La clientèle non-résidente connaît une baisse plus limitée (-1,5%). »

Etienne Lenzi et Corinne Roche de l'Insee

'Illectronisme' : le Vaucluse, champion régional de l'accès à la fibre, mais pas de l'utilisation du numérique

Écrit par le 22 novembre 2024



[L'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) vient de publier une étude sur la situation régionale de l'illectronisme, c'est-à-dire l'incapacité à utiliser des appareils numériques pouvant déboucher sur une forme d'exclusion contemporaine. Ce sont ainsi les personnes qui n'ont pas utilisé internet au cours de l'année* ou qui ne possèdent aucune compétence dans l'utilisation des outils numériques. En tout, près de 600 000 habitants de Paca seraient concernés. Cela représente 16% des habitants de 15 ans ou plus, la même proportion qu'au niveau national. En Vaucluse, élève modèle régional pour l'accès à la fibre, si la situation est largement contrastée au sein de ses territoires le département n'a rien à envier à ses voisins en termes d'accès au numérique, bien au contraire. Cependant, si les 'tuyaux' sont là certains Vauclusiens ne savent pas s'en servir.

Pour le département Vaucluse [le déploiement de la fibre aura été une vraie réussite](#). Débuté en 2011, pour accélérer ensuite l'objectif était de s'étendre sur tout le territoire, via deux zones d'interventions, l'une privée et l'autre publique, afin d'être l'un des départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur les mieux équipés en THD (très haut débit). C'est aujourd'hui le cas et avec un taux de déploiement de la fibre de 99%, la Communauté de communes Aygues-Ouvèze en Provence fait figure de champion régional en la matière. Les autres EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) de Vaucluse

Ecrit par le 22 novembre 2024

affichant également des taux parmi les plus élevés de la région Sud (voir tableau ci-dessous) ainsi que des territoires limitrophes où la Drôme est particulièrement à la traîne.

Libellé EPCI	Taux de déploiement de la fibre
CC Aygues-Ouvèze en Provence (Ccaop)	99%
CC Rhône Lez Provence	97%
CC Pays d'Apt-Luberon	97%
CC Territoriale Sud-Luberon	97%
CC Ventoux Sud	96%
CA Terre de Provence	93%
CC Vallée des Baux-Alpilles (Cc Vba)	93%
Métropole de Lyon	93%
CC du Pont du Gard	91%
CC Vaison Ventoux	90%
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	90%
Métropole Nice Côte d'Azur	88%
CA de Sophia Antipolis	85%
CA Luberon Monts de Vaucluse	84%
CA du Gard Rhodanien	83%
CC du Pays Réuni d'Orange	81%
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	79%
CA de Nîmes Métropole	79%
CA Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	78%
CC Pays d'Uzès	78%
CC des Sorgues du Comtat	73%
CA Alès Agglomération	70%
CA du Grand Avignon	69%
CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	68%
CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	67%
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	60%
CC Beaucaire Terre d'Argence	38%
CC Drôme Sud Provence	29%
CC des Baronniees en Drôme Provençale	11%

Source : Arcep, couverture au 30 juin 2022.

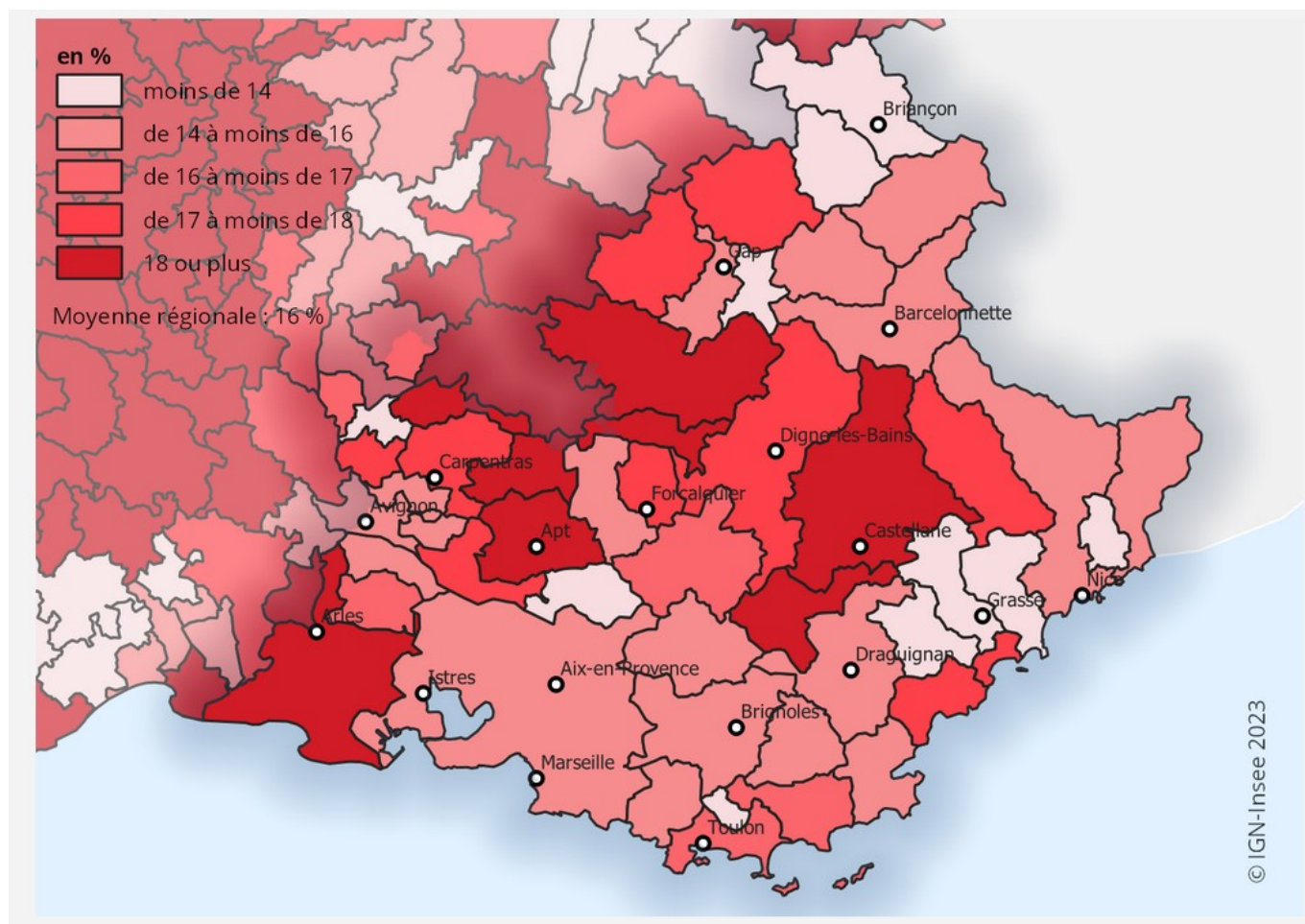
Dans le détail, ce sont paradoxalement les territoires ruraux qui présentent les meilleurs taux d'équipements en Vaucluse. Cela s'explique par le retard pris par les opérateurs privés, en charge des zones les plus urbanisées, dans le déploiement par rapport à l'action volontariste du Conseil

Écrit par le 22 novembre 2024

départemental, en charge des zones moins dense via son délégataire [Vaucluse numérique](#).

Ainsi, bon nombres de 'petite' intercommunalités de Vaucluse affichent des taux de raccordement à la fibre de plus 90%, soit bien mieux que le Grand Avignon (69%) ou la Cove (78%). Pour autant, le département présente des chiffres équivalent à ceux des plus grandes villes de la région qui sont, bien souvent, les mieux équipées de leur territoire. Avec 96% Ventoux Sud est ainsi largement au-dessus de la très connecté Sophia Antipolis (85%) !

Mais posséder un réseau haut débit ne va forcément dire que l'on sait s'en servir ou qu'on l'utilise.



Taux d'illectronisme par EPCI en Paca.

En effet, dans sa dernière étude sur la situation de l'illectronisme dans la région, [l'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) estime que près de 600 000 habitants de Paca n'ont pas utilisé internet au cours de l'année* ou qui ne possèdent aucune compétence dans l'utilisation des outils numériques. Cela représente 16% des habitants de 15 ans ou plus, soit la même proportion qu'au niveau national. En revanche, c'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur que les habitants utilisent le moins souvent internet de manière quotidienne. Ils possèdent aussi moins fréquemment une maîtrise forte des outils numériques.

Écrit par le 22 novembre 2024

En Vaucluse, c'est dans le territoire de Ventoux Sud que l'on trouve le plus fort taux d'illectronisme. Une zone pourtant particulièrement bien raccordée à la fibre. Là encore, ce sont les territoires ruraux (voir tableau ci-dessus et carte ci-dessous) qui arrivent en tête dans le département ainsi que dans zones voisines.

Une forme d'exclusion contemporaine

« Le développement d'internet et de la dématérialisation se sont encore amplifiés depuis la crise de la Covid-19, explique l'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les outils numériques sont de plus en plus indispensables à la vie quotidienne, que ce soit pour rechercher des informations, travailler ou télétravailler, effectuer des achats en ligne ou des démarches administratives. Si la numérisation facilite la vie de la plupart des citoyens au quotidien, elle complique celle des personnes en difficulté avec les outils numériques »

« L'illectronisme et, au-delà, la faible maîtrise des outils numériques, pourraient constituer une forme d'exclusion contemporaine, poursuivent les auteurs de l'étude. La lutte contre l'illectronisme, au même titre que celle contre l'illettrisme, est ainsi un enjeu d'égalité, d'accès aux droits et d'insertion économique et sociale. »

Ecrit par le 22 novembre 2024

EPCI	Taux d'illectronisme*
Ventoux Sud (partie Drôme)**	28%
Vaison Ventoux (partie Drôme)**	27%
Les Baronnies en Drôme Provençale	24%
Alès Agglomération	22%
Enclave des Papes-Pays de Grignan (partie Vaucluse)**	20%
Arles-Crau-Camargue-Montagnette	20%
Pays d'Apt-Luberon	20%
Pays d'Uzès	19%
Beaucaire Terre d'Argence	19%
Vaison Ventoux (partie Vaucluse)**	19%
Luberon Monts de Vaucluse	19%
Nîmes Métropole	18%
Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	18%
Le Pays Réuni d'Orange	18%
Le Gard Rhodanien	18%
Rhône Lez Provence	17%
Vallée des Baux-Alpilles	17%
Enclave des Papes-Pays de Grignan (partie Drôme)**	17%
Ventoux Sud (partie Vaucluse)**	17%
Toulon-Provence-Méditerranée	17%
Drôme Sud Provence	17%
Terre de Provence	16%
Grand Avignon***	16%
Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	16%
Nice Côte d'Azur	15%
Les Sorgues du Comtat	15%
Le Pont du Gard	15%
Aix-Marseille-Provence	15%
Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)	14%
Sophia Antipolis	14%
Sud Luberon	13%
Métropole de Lyon	12%

*Données 2019. **Données pour les EPCI inter-régionales.

***Données identiques entre la partie Occitane et celle de Paca du Grand Avignon.

Portrait-robot de l'illectronisme en Paca

Ecrit par le 22 novembre 2024

L'illectronisme est établi selon 4 domaines de compétences numériques : la recherche d'information, la communication, la résolution de problèmes et l'usage de logiciels.

Et ce jeu-là ce sont nos aînés qui sont les moins bien lotis.

« L'usage quotidien d'internet, tout comme la forte maîtrise des outils numériques, diminuent progressivement avec l'âge, précise l'Insee Paca. Parmi les 15 à 29 ans, 82% se connectent tous les jours et 47% possèdent une forte maîtrise alors que c'est le cas de respectivement 10% et moins de 1% des personnes âgées de 80 ans ou plus. »

Au-delà de 70 ans, la moitié des habitants en situation d'illectronisme

Le taux d'illectronisme croît fortement avec l'âge ; 50% des personnes âgées de 70 ans ou plus sont concernées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est même le cas de 67% des personnes de 80 ans ou plus, contre seulement 3% des 15 à 29 ans et des 30 à 44 ans. Cette différence s'explique en particulier par le fait que les plus âgés ont eu accès aux outils numériques plus tardivement au cours de leur vie, que ce soit dans un contexte personnel ou professionnel.

Les femmes sont légèrement plus souvent en situation d'illectronisme que les hommes (respectivement 17% et 14%), en raison de leur surreprésentation dans les tranches d'âges élevées. Avant 70 ans, leur taux d'illectronisme est en revanche légèrement inférieur à celui des hommes.

[Lire également : "Fibre optique en Vaucluse : un pari réussi ?"](#)

Les moins diplômés sont plus concernés

« Au-delà de l'âge, 'les fragilités numériques' se cumulent fréquemment avec des fragilités sociales et économiques. En particulier, le niveau de diplôme apparaît déterminant : 34% des personnes peu ou pas diplômées sont en situation d'illectronisme contre seulement 4% des diplômés de l'enseignement supérieur. Au sein de chaque tranche d'âge, les difficultés diminuent lorsque le niveau de diplôme s'élève. »

« L'illectronisme varie fortement selon la catégorie socio-professionnelle. Parmi les actifs ayant déjà occupé un emploi, il concerne 1% des cadres et 2 % des professions intermédiaires mais 8% des ouvriers et 10% des agriculteurs. En lien avec un usage professionnel fréquent du numérique, les cadres actifs ayant déjà occupé un emploi sont les plus nombreux à posséder une forte maîtrise : 54% contre 14% des ouvriers et 15% des agriculteurs.

De fait, c'est dans les métropoles, et par extension les territoires plus urbains où se concentrent généralement que l'on trouve les plus faible taux d'illectronisme.

Les jeunes peuvent aussi être concernés

Les jeunes peuvent également être touchés et plus particulièrement ceux qui ne savent pas lire.

« En Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2011, 6% des 16-65 ans ayant été scolarisés en France étaient en situation d'illectronisme (7% en France), rappelle l'étude de l'Insee. Si l'on ne se restreint pas aux personnes scolarisées en France, dans la région, un adulte sur dix avait des difficultés jugées préoccupantes pour lire, écrire un mot ou encore comprendre un texte simple. L'illectronisme est, comme l'illectronisme, très lié au niveau de diplôme : plus le niveau d'études augmente, plus la proportion

Écrit par le 22 novembre 2024

d'adultes en situation préoccupante face à l'écrit diminue. Les deux engendrent des phénomènes d'exclusion et de manque d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne. »



Illettrisme et illettronisme vont souvent de pair. Les jeunes qui ne savent pas lire constituent une population à risque en matière d'exclusion numérique.

© Shocky-Adobe stock

Ainsi, si 600 000 personnes sont directement concernées par l'illectronisme en Paca s'ajoutent environ 1 400 000 habitants (33% des 15 ans ou plus) ayant une faible maîtrise des outils numériques. Leurs usages d'internet et des outils numériques sont peu diversifiés et ils sont plus vulnérables aux virus ou aux arnaques. Au total, presque la moitié des habitants (49%) sont en situation d'illectronisme ou de faible maîtrise des outils numériques, soit un taux proche de la moyenne de France métropolitaine (47%).

**Données 2019-Recensement de la population 2018.*